

[CLOS] Appel à contribution n°2

Pour citer cet article :

- Riurba

"[CLOS] Appel à contribution n°2"

Riurba | Numéro |

URL : <http://www.riurba.review/clos-appel-a-contribution-n2-juil-dec-2015/>

Date du PDF :

La planification stratégique : retour gagnant ?

Appel à contribution pour la *Revue Internationale d'Urbanisme*, année 2015

Version au 13/04/2015

Peut-on encore établir des documents de planification spatiale de moyen et de long terme, dans un contexte souvent décrit comme marqué par les mutations rapides et l'aléa ? Face aux incertitudes de toute sorte, peut-on envisager de programmer dans le temps et l'espace une suite ordonnée d'opérations ? Pour certains chercheurs en urbanisme, la réponse à ces questions est positive. Ainsi, P. Healey (1997) met en avant la planification stratégique spatialisée, « effort collectif pour imaginer (ou ré-imaginer) une ville, une région urbaine ou un territoire plus important, et transformer cette nouvelle vision spatiale en termes de coordination des politiques publiques et des réalisations des acteurs privés ». Cette approche se distingue à la fois du modèle traditionnel de planification spatiale, dont l'objectif est la régulation de l'usage des sols par la production de plans et de règlements (Hamel, 1996), et de la planification stratégique, qui se focalise sur la réalisation d'objets particuliers (Douay, 2007).

Après plusieurs décennies qui ont vu triompher le projet urbain, assiste-t-on aujourd'hui, à travers la planification stratégique spatialisée, à un retour en grâce du plan ? En France et dans de nombreux pays, les démarches se multiplient tant dans les villes que, plus récemment, les campagnes. La planification territoriale est vue comme un moyen de répondre aux problèmes locaux, notamment les défis environnementaux et la cohésion sociale (Zepf et Andrès, 2011), tout en facilitant l'émergence de coopération entre institutions à l'échelle des « grands territoires » (Albrechts et alii, 2003 ; Balducci, 2010). Elle vise aussi une meilleure articulation entre les secteurs d'intervention qui participent à l'organisation de l'espace : transport, habitat, développement économique... (Nahrath et alii, 2009 ; Serrano et alii, 2014). Ces attentes multiples, qui visent tout à la fois les institutions, les organisations, les méthodes de travail et l'agencement concret des territoires, sont-elles une utopie nécessaire ou une chronophage chimère ? La planification devient-elle stratégique ou simplement bavarde ?

Les différents articles de ce numéro analyseront les nouveaux visages et enjeux de la planification stratégique spatialisée. Des approches comparatives transnationales seront appréciées tout comme des contributions basées sur des études de cas.

Il est attendu des articles qu'ils mettent en perspective les enjeux politiques et méthodologiques de la planification et les évolutions territoriales concrètes. Dans une perspective critique, les articles pourront aussi explorer une ou plusieurs des dimensions suivantes :

1) La planification et ses doubles. Quelle est la place de la planification stratégique dans le concert des différents dispositifs qui visent à organiser l'action collective territoriale (démarches de prospective, projets urbains, contrats, programmation sectorielle, etc.) ? Ces démarches sont-elles concurrentes, redondantes ou complémentaires ? La planification stratégique spatialisée est-elle possible pour tous les types de territoire ou ne peut-elle être que l'apanage des grandes villes en croissance ? La planification stratégique est-elle de l'ordre de l'expérimentation, ou est-elle appelée à incarner le droit commun ?

2) Les méthodes et savoirs propres à la planification stratégique. Existe-t-il des outils de communication et de concertation permettant, sinon de bâtir une expression égalitaire, du moins la reconnaissance d'intérêts et d'horizons territoriaux et temporels variés entre élus, techniciens, représentants d'intérêts économiques ou encore « habitants » ? Existe-t-il des savoirs spécifiques produits par les démarches de planification ? Enfin, comment évaluer les résultats de la planification ?

Références citées

Albrechts L., Healey P., Kunzmann K., 2003, « Strategic Spatial Planning and Regional Governance in Europe », *Journal of the American Planning Association*, Vol 69, n°2.

Balducci A., 2010, « Strategic planning as a field of practices », in Cerreta M., Concilio G. et V. Monno, *Making Strategies in Spatial Planning*, Dordrecht, Springer.

Douay N., 2007, *La planification urbaine à l'épreuve de la métropolisation : enjeux, acteurs et stratégies à Marseille et à Montréal*. Montréal et Aix-en-Provence, Université de Montréal - Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3), thèse de doctorat en urbanisme.

Hamel, P., 1996, « Crise de la rationalité : le modèle de la planification rationnelle et les rapports entre connaissance et action », in Tessier R. et J.-G. Vaillancourt, *La recherche sociale en environnement : nouveaux paradigmes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Healey P., 1997, *Collaborative Planning, Shaping Places in Fragmented Societies*, Vancouver, University of British Columbia Press.

Nahrath S., Varone F. Gerber J.-D., 2009, « Les espaces fonctionnels : nouveau référentiel de la gestion durable des ressources ? » *VertigO*, Vol. 9, n°1, pp. 1-14.

Serrano J., Demazière C., Nadou F., Servain S., 2014, « La planification stratégique spatialisée contribue-t-elle à la durabilité territoriale ? La limitation des consommations foncières dans les schémas de cohérence territoriale à Marseille-Aix, Nantes Saint-Nazaire, Rennes et Tours », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n°2.

Zepf M., Andres, L. (dir.), 2011, *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Instructions aux auteurs

Les auteurs peuvent communiquer avec Christophe Demazière (christophe.demaziere@univ-tours.fr) et Xavier Desjardins (xavier.desjardins@univ-paris1.fr), coordinateurs du numéro, pour signaler leur intérêt et poser toute question en lien avec cet appel.

Les articles complets devront être envoyés au plus tard le 15 juillet 2015.

Les textes pourront être rédigés en français ou en anglais. Ils seront d'un volume de 50 000 signes maximum (espaces compris ; 1 page d'images = 5000 signes). Ils respecteront les normes de la revue indiquées sur le site (<http://www.riurba.org/>). Le comité de rédaction se réserve la possibilité de rejeter les articles dépassant 60 000 signes.

Les articles seront évalués en double aveugle par des membres du comité de lecture et des experts extérieurs. Les auteurs recevront notification de la décision (et le cas échéant des instructions de correction) le 1er octobre 2015 au plus tard.

Le dossier sera mis en ligne en décembre 2015.